



**Légende**

- Limites communales
- Espaces boisés classés
- Éléments remarquables
- Bâtiments d'élevage
- Zone de recul imposée dans le cadre de l'étude entrée de ville de la zone Ulla

**Zones humides**

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité faible
- Emplacements réservés

**Zones et secteurs du PLU**

- UA : Zone urbaine à caractère central d'habitat de services et d'activités où les bâtiments sont construits en ordre continu
- UB : Zone urbaine péri-centrale correspondant aux extensions plus récentes de l'habitat et aux zones de lotissement
- UBI : Secteur à vocation principale d'habitat soumis au PPRI approuvé le 28 octobre 1999, Hameau de Saint-Nicolas
- UBS : Secteur réservé aux activités sportives et ludiques
- UE : Zone urbaine réservée aux activités économiques
- UEE : Secteur dans lequel des prescriptions particulières ont été établies dans le cadre de l'étude entrée de ville
- UEI : Secteur à vocation principale d'activités soumis au PPRI approuvé le 28 octobre 1999, Hameau de Saint-Nicolas
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- 1AUu : Secteur pour lequel des prescriptions spécifiques ont été définies pour assurer l'intégration des constructions nouvelles
- 1AUE : Zone à urbaniser à vocation principale d'activités économiques
- 1AUEa : Secteur de la zone à urbaniser à vocation d'activités économiques compris dans l'AVAP
- 2AU : Zone à urbaniser sous réserve d'une procédure de modification ou de révision du PLU
- A : Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique biologique ou économique des terres agricoles
- Ap : Secteur de protection des cônes de vue sur la ville fortifiée
- N : Zone naturelle à protéger en raison de la qualité des sites des milieux naturels et des paysages
- Nc : Secteur où seules les constructions et installations liées au camping sont autorisées
- Nh : Secteur de protection stricte des fortifications
- Np : Secteur englobant les ZNIEFF identifiées sur le territoire communal de Rocroi
- Ns : Secteur de Taille et Capacité d'Accueil limitées



**Liste des emplacements réservés**

numéro	Surface (m2)	Objet	Bénéficiaire
1	1385	Préservation de la Niche fortifiée	Commune de Rocroi
2	150	Aménagement sécurisé de l'intersection route de Talleffe et route de la petite Chaussée	Commune de Rocroi
3	485	Création d'une voie d'accès à la zone UD	Commune de Rocroi
4		ER Supprimé	
5		ER Supprimé	
6		ER Supprimé	
7	300	Élargissement du chemin pour desservir la zone 1AU	Commune de Rocroi
8	1000	Création d'une voie d'accès à la zone 1AU	Commune de Rocroi
9		ER Supprimé	

**Commune de ROCROI**

**Dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme**

Document graphique n°4.2.B3  
Plan de zonage Modifié secteur sud  
Echelle 1/2500ème

Vu pour être annexé à l'arrêté en date du \_\_\_\_\_  
décidant de la mise à enquête publique de la modification du PLU de Rocroi

**GEOGRAM**

15 rue Raoul Lemaître  
51200 Rocroi (Ardennes)  
Tél : 03 28 24 80 00  
Fax : 03 28 24 80 01  
Site internet : www.geoqram.fr

Cachet et signature du Maire